

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le vingt et un du mois de septembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le quatorze du mois de septembre 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Année 2017
Séance du 21 septembre 2017

N° 10

Objet : Tableau des emplois

Est nommé secrétaire de séance : LE CORRE Thibaut

Étaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUBERT Serge, AYMES Bernard, BAILLE Denis, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge (jusqu'au du rapport n° 16), CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline (jusqu'au rapport n°16), FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUNOZ MALDONADO Julien, NICOLOSI Philip (à partir du rapport n°17), OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 06), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SFRECOLA Alain (jusqu'au rapport n°19), SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TONELLI Corinne, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Étaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent
BARTOLINI Bernard a donné pouvoir à LIARDET Alain
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole

Étaient représentés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à PAUL Gilles
BLANC Michel a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BARBERO Christian a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
BOURJAC Jean Marie a donné pouvoir à BRUN Patricia
CAREL Serge a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle à partir du rapport n° 17
FERAUD Maryline a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick à partir du rapport n° 17
NICOLOSI Philip a donné pouvoir à OGGERO BAKRI Céline jusqu'au rapport n° 16
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick jusqu'au rapport n° 05
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard à partir du rapport n°20
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles
VILLARON Bruno a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut

Étaient excusés :

AUZET Eric
AUZET Guy
BALIQUE François
JULIEN Jacques
MAGAUD Marie José
SEVENIER Jean

REÇU EN PREFECTURE

le 26/09/2017

Appréhension agréée E. Legallat-gnm

004-200067437-20170921-10 21092017-DE

Monsieur Gilbert REINAUDO, rapporteur, expose ce qui suit :

Il vous est proposé de délibérer sur un tableau des emplois permanents pour assurer une parfaite visibilité des emplois de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes.

Ce tableau des emplois comporte des transformations de poste :

La transformation d'un poste à temps complet relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux en un poste à temps complet relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Cette transformation permet de répondre aux besoins du service transport qui assure depuis le 1^{er} janvier 2017 une compétence supplémentaire : les transports scolaires. Cette compétence a été transférée par les Régions aux Communautés d'Agglomération.

- La transformation d'un poste à temps complet relevant du cadre d'emplois des rédacteurs en un poste à temps complet relevant du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques. Cette transformation permet de répondre aux besoins de médiathèques et de mettre en adéquation les missions exercées avec les cadres d'emplois correspondants.

Ces transformations d'emplois s'opèrent sur des catégories équivalentes, respectivement A et B

- La proposition qu'un poste à temps complet relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques puisse également relever du cadre d'emplois des agents de maîtrise. Cette transformation permet de répondre aux besoins d'encadrement des services techniques en mettant en adéquation les missions du poste et le cadre d'emplois.
- La proposition qu'un poste à temps complet relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs puisse également relever du cadre d'emplois des adjoints du patrimoine. Ce poste étant affecté à la médiathèque de Digne les Bains, cela permettrait de mettre en adéquation les missions de l'emploi et le cadre d'emplois.

Afin de compléter ce tableau des emplois, il convient d'y ajouter les emplois créés lors de la délibération du 15 février 2017 relatifs à la reprise des emplois du Pays Dignois soit 5 emplois en CDI : 3 emplois permanents à temps complet relevant respectivement des cadres d'emplois des attachés territoriaux, des rédacteurs territoriaux et des techniciens territoriaux ainsi que deux emplois à temps non complet relevant, respectivement à 31.5/35^{ème} et 24.5/35^{ème} relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

Afin de répondre aux attentes de la Région, autorité de gestion du fonds européen Leader, il convient de transformer l'emploi de rédacteur à temps non complet (31.5/35^{ème}) en un emploi à temps complet. Les emplois affectés à la gestion du fonds européen Leader sont subventionnés à 100% par ce programme.

Ce tableau sera annexé à toutes les délibérations autorisant la création ou la suppression d'un emploi permanent titulaire ou contractuel (article 3-3 de la loi n°84-53 du 26/01/1984).

Emplois permanents : 295 emplois (271 emplois permanents titulaires, 14 emplois CDI de droit public, 10 CDI de droit privé)

Emplois fonctionnels : 2

Emplois filière administrative : 58

Emplois filière technique : 158

Emploi filière culturelle : 32

Emplois filières sociale, médico-sociale, sportive : 35

Emplois CDI abattoirs : 10

Il est proposé au conseil communautaire :

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la

Fonction Publique Territoriale notamment son article 34 ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

De dresser le tableau des emplois de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} octobre 2017,

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes,

A - Emploi fonctionnel

GRADES CORRESPONDANTS	Nombre	D.H.T.	POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire Art. 3-3
Directeur général des services (emploi fonctionnel)	1	Temps complet	
Direction général adjoint (emploi fonctionnel)	1	Temps complet	

- filière administrative

GRADES CORRESPONDANTS	Nombre	D.H.T.	POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire Art. 3-3
Cadre d'emplois des attachés territoriaux	11	Temps complet	
Cadre d'emplois des attachés territoriaux	1	Temps complet	CDI
Cadre d'emplois des rédacteurs	14	Temps complet	
Cadre d'emplois des rédacteurs	4	Temps complet	CDI
Cadre d'emplois des rédacteurs	1	24.5/35 ^{ème}	CDI
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	23	Temps complet	
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	28/35 ^{ème}	
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	24/35 ^{ème}	
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	8/35 ^{ème}	

C - filière technique

GRADES CORRESPONDANTS	Nombre	D.H.T.	POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire Art. 3-3
Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	5	Temps complet	
Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	1	18/35 ^{ème}	
Cadre d'emplois des ingénieurs	6	Temps complet	CDI
Cadre d'emplois des techniciens	6	Temps complet	
Cadre d'emplois des techniciens	1	Temps complet	CDI
Cadre d'emplois des agents de maîtrise	26	Temps complet	
Cadre d'emplois des agents de maîtrise	1	32.5/35 ^{ème}	

REÇU EN PREFECTURE

le 26/09/2017

Application agréée E-legalite.com

004-200087437-20170921-10 21092017-DE

Cadre d'emplois des agents de maîtrise Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	Temps complet	
Cadre d'emplois des adjoints techniques	104	Temps complet	
Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	Temps complet	CDI
Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	32/35 ^{ème}	
Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	30/35 ^{ème}	
Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	28/35 ^{ème}	
Cadre d'emplois des adjoints techniques	2	15/35 ^{ème}	
Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	6.5/35 ^{ème}	

D – filière culturelle

GRADES CORRESPONDANTS	Nombre	D.H.T.	POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire Art. 3-3
Cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique	1	Temps complet	
Cadre d'emplois des conservateurs des bibliothèques	1	Temps complet	
Cadre d'emplois des conservateurs du patrimoine	1	Temps complet	CDI
Cadre d'emplois des bibliothécaires	2	Temps complet	
Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	4	Temps complet	
Cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	11	Temps complet	
Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	11	Temps complet	
Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	Temps complet	
Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	1	20/35 ^{ème}	

D – filières sociale, médico-sociale et sportive

GRADES CORRESPONDANTS	Nombre	D.H.T.	POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire Art. 3-3
Cadre d'emplois des puéricultrices	1	Temps complet	
Cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	4	Temps complet	
Cadre d'emplois des infirmiers	1	Temps complet	
Cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	3	Temps complet	
Cadre d'emplois des auxiliaires de puéricultures	10	Temps complet	
Cadre d'emplois des adjoints d'animation	11	Temps complet	
Cadre d'emplois des adjoints d'animation	1	30/35 ^{ème}	
Cadre d'emplois des adjoints d'animation	1	28/35 ^{ème}	
Cadre d'emplois des adjoints d'animation	1	21/35 ^{ème}	

REÇU EN PREFECTURE

Le 26/09/2017

Appréciation après E. Ingalte.com

004-200067437-20170921-10 21092017-DE

Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	1	Temps complet	
Cadre d'emplois des opérateurs des activités physiques et sportives	1	Temps complet	

E - Emplois des abattoirs

Emplois	Nombre	D.H.T.	POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire Art. 3-3
Abattoirs	8	Temps complet	CDI
Abattoirs	1	17.5/35 ^{ème}	CDI
Abattoirs	1	9/35 ^{ème}	CDI

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 26/09/2017

Application agréée § 10gale.com

004-200067437-20170921-10 21092017-DE

